

*Devoirs inscrits au " Cahier d'honneur ", de l'Académie
St. Thomas d'Aquin.*

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves des différentes classes du Cours classique, qui ont mérité d'inscrire leurs devoirs au " Cahier d'honneur " de l'Académie St. Thomas d'Aquin :

Physiciens : MM. Silvio Déchène, Elzéar Dionne, Michel Chamberland, David Chénard, Herménégilde Faucher, Georges Lavoie, Silvio Chénard, Alphonse Lemieux, Thomas O'Neil et Ludovic Verreault.

Philosophie senior : MM. Elzéar Déchène, François Fournier, Eugène Pelletier, Olivier Martin, Robert Sasseville et Aristide Genest.

Rhétoriciens : MM. Emile Martin, Herman Pelletier, Armand Proulx, Emile Hamelin, Pierre Lamontagne, Ernest Vésina, Maznod Pelletier et Joseph Rouleau.

Belles-lettres : MM. Auguste Boulet, Alphonse Langlais, Albin Thériault, Edouard Martin, Odilon Blanchet, Emile LeBon, Philéas Montminy, Joseph Chamberland, Isaac Thériault et Pantaléon Lévesque.

Versification : MM. Cléophas Giroux, Napoléon Talbot, Emile Langlais, Charles Dupont, Joseph Lemieux, Joseph Darisse, Alexis Dufresne, Elzéar Chesnel, Wenceslas Simard et Joseph Desjardine.

Méthode : MM. Emile Hudon, Georges Robichaud, Jules Gagnon, Hildevert Desroches, Joseph Psgneau, Eleusippe Rochette, Wilfrid Talbot, Horace Pelletier, Charles Dionne, Adrien Schmouth, Isaïe Tessier, Léonce Koenig, Lucien Bacon et Lucien Hudon.

Voici les noms des élèves qui par le nombre de devoirs inscrit, au " Cahier d'honneur " ont eu l'honneur d'être admis comme aspirants et académiciens :

Aspirants, MM. Emile Martin et Edouard Martin ;
Académiciens, MM. Auguste Boulet, Albin Thériault et Alphonse Langlais.

Ces Messieurs ont eu l'insigne honneur de recevoir leurs décorations des mains de Son Eminence le Cardinal Taschereau, les aspirants un ruban vert avec le cachet de l'Académie, et les académiciens une croix en argent.

*Liste des membres actuels de l'Académie Saint-Thomas
d'Aquin.*

Académiciens : MM. Thomas O'Neil, président ; Elzéard Déchène, vice-président ; Olivier Martin, secrétaire ; Armand Proulx, scrutateur ; Eugène Pelletier, censeur ; Herménégilde Faucher, Georges Lavoie, Silvio Déchène, Elzéar Dionne, David Chénard, Michel Chamberland, Robert Sasseville, Eugène Pelletier, Pierre Lamontagne, Armand Proulx, Auguste Boulet, Albin Thériault et Alphonse Langlais.

Candidats : MM. Edouard Martin, Philias Montminy, Isaac Thériault, Odilon Blanchet, Wenceslas Simard, Emile Langlais, Elzéar Chesnel, Cléophas Giroux, Joseph Lemieux, Alexis Dufresne et Joseph Darisse.

Ordinations et confirmation à la chapelle du Collège de Ste-Anne.—Son Eminence le Cardinal Taschereau a donné les ordres mineurs lundi matin, dans la Chapelle du Collège de Ste-Anne, à MM. Joseph Eugène Gingras et Joseph Fénélon Gagnon, tous deux de l'Archidiocèse de Québec. Dix-huit écoliers ont reçu ce jour là le sacrement de la Confirmation.

Son Eminence était assisté des RR. MM. J. O. Soucy, vice-supérieur, C. A. Collet, directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie.

Mgr. B. Pâquet, le Révérend M. Aut Gauvreau et plusieurs autres prêtres étaient présents au chœur.

Cercle littéraire à la Baie St-Paul.—Une assemblée des citoyens de la Baie St-Paul a été tenue avec l'intention d'établir un cercle littéraire dans cette paroisse. Le président *pro tempore* de la dite assemblée, M. George Cimon, après avoir fait connaître le but principal qui l'avait amené à demander l'établissement d'une telle société, pria les membres présents de vouloir bien procéder immédiatement à l'élection des officiers et sous-officiers pour l'année courante.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus unanimement :

Président honoraire, Rév. M. H. Beaudet, curé ;

Président-actif, Jos. Morin, écrivain, M. P. P. ;

Vice-président-actif, C. H. A. Clément, écrivain, médecin ;

Secrétaire-trésorier, Pierre Clément, écrivain, C. M. ;

Assistant-secrétaire trésorier et secrétaire-correspondant, I. A. Tremblay, instituteur ;

Membres du comité de régie, MM. A. H. Simard, avocat ; Chs. Boivin, notaire ; M. Bouchard, avocat ; A. Simard, médecin, et P. Gagnon, maire.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ-D'INDE (Suite).

Soins à donner au blé-d'Inde pendant sa végétation (Suite).—Dans le but de hâter la maturation du blé-d'Inde et en même temps de donner à l'épi une nourriture plus abondante, il est recommandable de couper la partie supérieure, c'est-à-dire de l'étioler. Pour remplir parfaitement son but, cette opération ne doit se faire que lorsque la tête du blé-d'Inde n'est plus nécessaire. Elle contient ce que nous appelons fleurs mâles ; ces fleurs laissent tomber une poussière appelée *pollen*, absolument nécessaire pour la fécondation de l'épi : sans ce pollen la récolte serait nulle, car les grains de l'épi ne pourraient pas se former. Le pollen s'attache aux étamines appelées vulgairement cheveux de l'épi et féconde les grains. Dès que cette fécondation a eu lieu, le pollen est inutile et l'on peut retrancher la tête du blé-d'Inde. On reconnaît ce temps lorsque les cheveux de l'épi se dessèchent. Pour cela on coupe la tige au-dessus du nœud qui suit celui sur lequel s'est formé le dernier épi. On obtient ainsi un développement plus complet de l'épi.

Les tiges de blé-d'Inde émettent beaucoup de repoussons qui partent du pied, et cela surtout dans les terrains riches et bien cultivés. Ces repoussons sont justement appelés *gourmands*, car si on les laisse végéter ils s'emparent de la plus grande partie de la sève, au grand détriment de la tige principale. Pour éviter cela, c'est-à-dire pour donner une nourriture plus abondante à la tige principale, on doit enlever tous les gourmands à mesure qu'ils se présentent.

Récolte du blé-d'Inde.—On reconnaît que le blé-d'Inde est mûr lorsque les enveloppes de l'épi deviennent blanches et qu'elles commencent à s'entr'ouvrir ; mais la complète maturité du blé-d'Inde ne